

La Gazette de Sorel

Journal Semi-Quotidien Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

REDIGÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATEUR.

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

Jos. CHENEVERT, Imprimeur.

Bruneau & Sylvestre,

Médecins & Pharmaciens.

No. 14, RUE DU ROI, --- SOREL.

PARFUMERIE DE LUBIN, PROT & LEGRAND,
ÉPONGES DE VENISE POUR LES BAINS,
OBJETS DE TOILETTE, BROSSES, PEIGNES, SAVONS, Etc.
REMEDE SANS PAREIL DE MOUR POUR LE MAL DE DENTS.

Résidence privée : Dr. BRUNEAU, No. 6, Rue Georges.
Dr. SYLVESTRE, à la Pharmacie.
CONSULTATION à TOUTE HEURE du JOUR et de la NUIT.

Le soussigné offre en vente, à prix réduits,

Jouets en bois &c., pour enfants,
Bagues, Epinglettes, Boucles d'oreilles, &c.,
Chandeliers en bronze à 2, 3 et 4 lumières.
Services en porcelaine, décorés et autres,
Divers objets convenables pour Etrennes ou cadeaux,

Kérosène, Huile de Charbon Supérieure importée
des États-Unis.

AD. BRUNEAU.

No. 16, Rue du Roi.

Sorel, 23 déc. 1875.

Automne de 1875.

DAVID FINLAY,

MARCHAND-TAILLEUR ET MARCHAND DE MARCHANDISES
SECHES,

A le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général, que son assortiment d'automne est maintenant au complet, et comprend, entr'autres articles, dont l'énumération serait trop longue, les suivants :

Des Tweeds de la meilleure qualité et
des patrons les plus nouveaux,

Etouffes à Capot,

Casimirs Noirs,

Draps Noirs,

Des Draps de Castor et Pilot bleus, Noirs, Bruns, et Gris.

Une modiste des plus habiles est à la disposition des acheteurs, pour les chapeaux
Tous les ordres recevront une attention spéciale et seront exécutés promptement.

Venez rendre visite à ce magasin avant d'aller ailleurs, et vous vous convaincrez
qu'il ne peut y avoir de meilleur assortiment que celui de

DAVID FINLAY,

No. 12, Rue du Roi,

SOREL.

Sorel, 3 avril 1875.

ASSUREZ-VOUS

A LA



COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE.

DIRECTION DE MONTREAL:

Thomas Workman, Ecr.

Maurice Cuvillier, Ecr.

Geo. D. Ferrier, Ecr.

Thomas Tiffin, Ecr.

Amable Jodoin, Ecr.

UNE COMPAGNIE NATIONALE
BUREAU PRINCIPAL, QUEBEC.

SUCCURSALE:

BUREAU DE MONTREAL:

C. O. PERRAULT, Sec. & Gérant,

District de Montréal.

MONTREAL

JOSEPH CARTIER,

Agent à Sorel

Pour les Comtés de Richelieu, Berthier et Yamaska.

BUREAU:—No. 10, Rue Augusta, Place du Marché,
Sorel 20 Mars, 1875.—ua.

EXTRAIT DE LA
Correspondance de M. F.
Gaillardet.

Suite et fin.

Au lieu d'accepter les institutions républicaines, faisant une application vraiment conservatrice, M. Buffet et ses amis ont préféré intriguer pour les renverser et pour persuader à la nation qu'elle n'aurait jamais de repos qu'après la restauration de la royauté. Chez nous, on n'appellerait pas conservatrice une politique de ce genre, tant s'en faut, et la France sera bien heureuse si les prétendus conservateurs ne le poussent pas au triomphe du radicalisme. Voilà en quels termes la presse étrangère prononce par anticipation, et à peu près généralement, l'oisson funèbre de la majorité monarchique. Elle ne reparaitra plus, j'en suis convaincu, et l'Assemblée du 8 février 1871 ressemblera, sous ce rapport, à la chambre introuvable de 1815. Elle a tellement le pressentiment du destin qui l'attend, malgré toutes les mesures de préservation prises en sa faveur par M. Buffet, qu'elle a fait un suprême effort pour se caser dans le senot, comme dans une métropole inviolable. J'exprimais, dans ma dernière lettre, l'espérance que le centre droit libéral finirait par s'entendre avec les gauches plutôt qu'avec les droites.

Cette espérance a été en partie déçue. La majorité du groupe Lavergne, qui pouvait être le trait d'union, après avoir vu que les prétentions de la droite et de la gauche étaient inconciliables comme elles l'étaient en effet, a mieux aimé se relier à la droite qu'à la gauche, et tâcher de faire arriver au sénat des légionnaires et des orléanistes, que des républicains. Et puis, tout bien calculé, le nombre semblait être de leur côté.

On se croyait donc plus sûr d'arriver avec eux qu'avec les autres. Voilà pour quelques raisons M. Buffet et M. Antonin Lefebvre-Pontalis, son agent le plus actif, réussissent à diviser le groupe Lavergne en deux parties, dont la plus nombreuse se relia au centre droit et choisit sept candidats dont son propre président fut exclu. Deux listes furent alors préparées par les délégués des droites et des gauches. Celle des droites ne comprenait que 62 noms, les 13 autres devant être choisis par chaque votant, suivant son goût, dans la minorité de l'Assemblée ou en dehors d'elle. Mais bien peu de gens, comme vous le verrez, ont usé de cette dernière faculté; chacun s'est dit que charité bien ordonnée commençait par soi-même.

Les bonapartistes n'avaient obtenu dans la liste des droites que deux candidats qu'on ne leur avait pas même laissé le droit de désigner, MM. Hamille et Vente. Cette majeure part n'avait pas satisfait M. Rouher qui avait émis l'avis que le parti de l'appel au peuple ne pouvait prendre part à l'élection d'un sénat nommé par un suffrage restreint. Les bonapartistes, toutefois, ne paraissent pas s'être abstenus, ce qui autorise à croire qu'ils se sont vengés des droites en votant la liste des gauches. Sur les 62 candidats de l'Union dite conservatrice, on en comptait 36 ayant voté contre la constitution. Elle était donc bien nettement anti-constitutionnelle.

Sur leur liste de 75 noms, les délégués des gauches avaient bien admis quelques intransigeants, entr'autres Alphonse Peyrat, mais il a voté la constitution, au dernier moment, ainsi que les 10 autres candidats donnés à l'Union républicaine. La droite ayant donné sept places aux membres du groupe Lavergne qui avaient fait défection, les gauches en donnèrent huit à ceux qui leur étaient restés fidèles. Ni M. Thiers ni M. Gambetta n'avaient voulu être candidat au sénat, où la droite les eût volontiers portés pour les empêcher d'être envoyés à la chambre par une vingtaine de collègues. M. Gambetta a voulu montrer par là qu'il n'était pas effrayé de la prédiction de M. Naquet qui a dit que le cyclope ne trouverait pas d'arrondissement. Le seul nom qui fut sur les deux listes était celui de M. d'Audiffret-Pasquier, le président de l'Assemblée.

Aussi a-t-il réuni 551 voix sur 687 votants, et il a été le seul élu, du premier scrutin, avec M. Martel, vice-président, porté par les gauches, qui a obtenu 344 voix. Parmi

les noms ayant reçu le plus grand nombre de voix, il y en avait 42 de la gauche, et 18 de la droite. Les deux premiers noms de la liste de gauche sont MM. Martel et Lasteyrie, avec 344 et 342 voix, et ceux de la liste de droite le général Changarnier et Mgr. Daplanloup avec 338 et 337 voix. Les deux derniers noms sont M. Amédée Beaumont avec 288 voix pour la gauche, et M. Rodier avec 274 pour la droite. La discipline n'a donc été complète, ni d'un côté, ni de l'autre, à moins d'expliquer les variations des deux listes par les appoints variables qu'elles ont reçus des bonapartistes; les raturs les plus nombreuses ont eu lieu sur la liste de la droite, et l'un des noms les plus ratés a été celui de M. Lefebvre-Pontalis qu'on n'appelle plus qu'Antonin le balafre. Aussi ce négociateur infatigable, qui se croyait sûr de sa nomination, et qui n'a eu que 313 voix, disait-il en sortant "qu'il n'avait rien à faire avec une pareille assemblée."

Elle a été jetée dans un tel désarroi par cette déroute, qu'un membre du centre droit proposera, dit-on, d'ajourner à quelques jours la suite du scrutin pour qu'on ait le temps de reprendre les négociations. Il n'y en a que deux de possibles aujourd'hui, celle qui donnera à toutes les gauches un nombre de sénateurs au moins égal à celui des droites, ou celle qui fera aux bonapartistes une part assez large pour qu'ils appuient de leurs voix la liste de droite. Cette dernière transaction serait peut-être celle qui plairait le plus à M. Buffet. Mais j'espère que les orléanistes et même certains légionnaires préféreront l'autre. Si l'on ne parvient pas à s'entendre sur cette combinaison, il est plus que probable que l'élection, laissée à elle-même, donnera gain de cause aux gauches. Vous saurez le résultat avant l'arrivée de cette lettre.

Nous n'avons encore qu'un résumé télégraphique du message du général Grant. La première impression, naturellement superficielle, n'a pas été mauvaise. En déclarant que les insurgés cubains ne méritaient pas d'être reconnus comme belligérants, le président de l'Union a évité ou ajourné une rupture avec l'Espagne. Sa campagne contre "les écoles sectaires" est empreinte d'une vague dangerosité. Qui décidera si une doctrine est athée, ou si elle est païenne? Nous ne voyons pas, disent les Débats, quels avantages des conflits entre l'Etat et les Eglises pourraient procurer aux États-Unis. Les autres journaux ne disent rien.

Depuis longtemps, il n'était tombé en France autant de neige que nous en avons vu au commencement de décembre. Elle ne tombait pas par avalanches, mais si elle était peu épaisse, elle était persistante et ne s'est arrêtée qu'à de courts intervalles, pour cesser tout à fait de puis trois jours. Par une singularité atmosphérique assez remarquable, le midi est plus couvert que le nord, et il y fait relativement plus froid. La circulation a été interrompue pendant la moitié de la semaine, entre Lyon et Marseille, tandis qu'elle ne l'a été pas un seul instant entre l'Paris et Bruxelles. Cette neige et ce froid sont, du reste, excellents pour les agriculteurs et pour les patineurs qui s'en sont réjouis également. A Paris, les faces du bois de Boulogne ont été, pendant une période trop courte, le théâtre d'exploits qui ont attiré la foule, et les patineurs américains des deux sexes y ont fait très brillante figure.

Ces premières fêtes de l'hiver ont été malheureusement attristées par un accident terrible arrivé au ballon l'Univers sur lequel trois aéronautes, MM. Godard, Tissandier, Terès, et quatre officiers de diverses armes, ont fait une ascension, dont le but était de se rendre compte des services que l'aérostation pouvait rendre à une armée en campagne. Le ballon était à 250 mètres environ au-dessus de Vincennes, quand il est retombé soudain comme une masse, la gelée ayant détérioré le caoutchouc des soupapes. Tous les aéronautes ont été blessés, mais aucun n'a été tué sur le coup. C'est une page de plus à ajouter au triste livre des victimes de la science.

La France industrielle a eu aussi à déplorer, dans cette quinzaine, la mort de M. Schneider, qui, de simple ouvrier, était devenu directeur en

chef de la célèbre usine du Creusot, et président du corps législatif sous l'Empire. Dans le monde des artistes, Paris a perdu Virginie Déjazet, la plus populaire de ses actrices dites de genre. Mars, Rachel et Déjazet, ont été, et seront longtemps encore, les trois grands noms féminins du théâtre parisien dans ses trois genres divers, la comédie, la tragédie et le vaudeville. Il n'y a plus présentement qu'une royauté qui approche de celles-là, c'est celle de Mme Armand-Plessis à la Comédie Française.

Déjazet avait 78 ans, et elle jouait encore il y a un an. Son convoi a été suivi par des milliers d'amis, car Déjazet était la bonne fille par excellence, et les Parisiens ont le culte des gens qui les ont amusés. Ils ont le rire reconnaissant, et ils ont raison, car, sans un peu de rire, la vie serait une farce bien mauvaise et bien maussade. On serait presque tenté de croire qu'il n'y a de sérieux, dans ce bas monde, que ce qui ne l'est pas.

FREDERIC GAILLARDET.

LA CATASTROPHE DU BALLON "L'UNIVERS."

Une commission d'aérostation militaire, ayant pour but d'étudier les avantages que l'on peut tirer des ballons en temps de guerre, fonctionne à Paris depuis quelques années.

Elle compte parmi ses membres des officiers de tous grades divers qui font, de temps à autre, des ascensions d'où ils rapportent des notes et des observations propres à rendre aux troupes en campagne des services sur lesquels je n'insisterai pas... On comprend du reste l'utilité des signaux indiquant aux généraux chargés des opérations, les positions de l'ennemi ou les points faibles d'une place assiégée.

Le 7 décembre, à 11 heures du matin, le ballon l'Univers, avec lequel M. Godard a déjà fait six ascensions, recevait dans sa nacelle, à La Villette, le colonel du génie Laussedat, le commandant du génie Mangin, deux capitaines du génie et un lieutenant de cuirassiers. MM. Godard, Albert Tissandier ainsi qu'un aide, nommé Thez, chargés tous trois des manœuvres, élevaient à huit le nombre des passagers.

L'aérostat s'éleva à une hauteur maximum de 250 mètres et, poussé par une brise très faible, avançait lentement dans la direction de l'Est, lorsque tout à coup, au-dessus de Vincennes, une déchirure se produisit dans la tunique de l'appareil, qui se mit à descendre avec une rapidité vertigineuse. Il était midi.

Un homme qui revenait d'en l'voir où il avait été chercher sa femme, aperçut au-dessus de sa tête le ballon qui, flasque et à peine gonflé encore à sa partie supérieure, tombait semblable à un paquet de linge (ce sont ses propres expressions). En dépit des sacs de lest que MM. Godard et Thez jetaient précipitamment, la nacelle vint heurter le sol avec une telle violence, qu'elle finit dans le sol, heureusement amoéli par un commencement de dégel, un trou énorme dans lequel elle s'enferra. Ce terrain vague, situé 102, rue de Laguy, et qui dépend d'une usine déserte, est entouré de murs. Le ballon s'y abattit et acheva de se déchirer sur la crête de cette clôture en moellons.

La nacelle ayant touché le sol presque verticalement, les passagers restèrent sur la place, assommés sur le coup. Seuls, M. Tissandier, un capitaine et M. Favart-Bastoni, lieutenant de cuirassiers et officier d'ordonnance du ministre de la guerre, purent en sauter, saufs et saufs, sans la plus petite égratignure. Ces messieurs avaient en la présence d'esprit, en approchant du sol, de se suspendre aux cordes. Ils avaient ainsi évité le choc qui meurtrissait leurs compagnons une seconde plus tard.

Le colonel Laussedat avait la jambe droite gravement fracturée en plusieurs endroits. Le commandant Mangin s'était rompu le tibia. L'un des capitaines avait la même blessure, plus une entorse et une fracture de l'extrémité inférieure du péroné. M. Godard s'était débilité le genou; quant à M. Thez, il n'avait qu'une forte contusion dans la région lombaire. Immédiatement, une centaine de

personnes arrivèrent sur les lieux et entourèrent les infortunés qui, pâles, muets et supportant avec un courage admirable des douleurs atroces, furent étendus sur un tas de paille en attendant l'arrivée d'un médecin.

Un aide-major, prévenu par un exprès, accourut en toute hâte de l'hôpital militaire, distant d'un kilomètre du théâtre de l'accident. Il alla d'abord au colonel dont les mains crispées trahissaient les souffrances, mais celui-ci l'arrêta d'un geste :

— Voyez d'abord le commandant Mangin, vous m'obligerez.

Le commandement se laissa examiner, puis d'une voix simple :

— J'ai la jambe cassée, n'est-ce pas ?

— Oui, mon commandant.

— Ça va me faire perdre bien du temps... Enfin !

A ce moment survint le docteur Lard, qui prodigua également des soins aux infortunés.

Le capitaine blessé ne souffrait mot. Il fut immédiatement dirigé sur l'hôpital, ainsi que Thez, l'aide de manœuvres. Les autres désirèrent être transportés chez eux.

Le colonel Laussedat, le plus gravement atteint, fut chargé sur une tapisserie matelassée de paille. Sa jambe, dont on constatait les brisures au travers de son pantalon par des angles faisant saillie, — sa jambe fut étendue sur un lit de rognures de papier fournies par un embaumeur voisin. On fit de même pour le commandant et pour Godard. Quant à ceux qui s'en étaient bien tirés, grâce à leur présence d'esprit, ils regagnèrent leurs demeures dans des fiacres venus de la barrière du Trône.

Je me suis rendu à l'hôpital militaire pour voir dans quel état se trouvaient ceux qu'on y avait transportés.

Le capitaine me repart avec une bienveillance et une gaieté dont je lui sais un gré d'autant plus grand qu'on a le droit de ne pas être aimable quand on endure ce qu'il doit endurer, mais il me répondit, dès mes premières paroles, par une phrase que je trouve tout bonnement admirable.....

— Monsieur, me dit-il, souffrez que je ne vous donne aucun détail. Je ne veux pas coopérer à une publicité que je déplore, car il peut arriver, à la suite du retentissement donné à notre accident, qu'on nous empêche de recommencer nos travaux en ballon.

Thez fut moins réservé. Il me raconta la chute avec des détails minutieux, et, comme je lui demandais la cause de cette déchirure subite du Paréostat, il me répondit :

— Je l'attribue aux gelées des nuits dernières qui ont enlevé au taffetas sa force de résistance et l'ont rendu cassant. La pression du gaz s'étant accrue au moment où nous atteignions notre plus grande altitude, la déchirure s'est faite et le gaz s'est échappé brusquement dans sa presque totalité.

M. Eugène Godard a une fracture de la rotule du genou droit. La jambe est enflée à ce point qu'elle est presque le double de l'autre. M. Labbé, Isard et le docteur ordinaire de M. Godard, M. d'Eraeck, réunis en consultation, se sont contentés de placer le membre dans une gouttière et d'y faire appliquer des cataplasmes, sans pouvoir fixer le jour où ils pourront poser un premier appareil. C'est plusieurs mois de repos que va devoir subir l'intrepide aérostatier.

UN PROCÈS COLOSSAL.

La succession de Singer, l'inventeur des machines à coudre de ce nom, va donner lieu à un procès colossal. Voici pourquoi : Par son testament écrit à Paris, Singer nous apprend qu'il a eu cinq femmes et vingt-quatre enfants. Sa fortune personnelle est de 2,782,000 liv. st., il légua à sa dernière femme une propriété de 800,000 en Angleterre et une autre de 320,000 en Amérique. En outre, il laisse aux six enfants qu'il a eus d'elle 1,060,000 livres.

Mais la femme, qu'il avait épousée en seconde nocces et qui avait obtenu le divorce, est encore vivante. Elle fait attaquer en nullité le testament, attendu que, d'après la loi des États-Unis, Singer ne pou-

immédiatement, en ce qu'elles débarrassent la trachée-artère du plegme et de toute mucosité, et font cesser l'inflammation. Il n'y a pas de remède plus efficace contre la toux, le rhume, ou aucune maladie de la gorge et des poumons, et leur efficacité se fait bientôt sentir quand elles sont prises à temps. Ces pastilles se vendent chez tous les droguistes marchands de campagne, aux prix de 25 cts par boîte.

LES HÉMORRHOÏDES sont guéries d'une manière définitive par l'Onguent de Mathieu, si non l'argent est remboursé. Prix : \$1 par pot, ou pots pour \$5. A vendre en gros et en détail par la Compagnie Chimique de Wingate, à Montréal, et en détail par tous les Droguistes. Il sera expédié à n'importe quelle adresse sur réception du prix par le Dr. E. Mathieu, 198 rue Notre-Dame - Montréal.

Sorel, 11 février 1875.—lan.

DÉCÈS.

A Montréal, le 10 courant, Dambourgès, enfant de M. Dambourgès Jacques, Relieur, de cette ville, à l'âge de 6 mois.

A sa résidence, 25, Rue Georges, le 4 courant, Amélie Radenhurst, veuve de feu Daniel Grant, Ecr., de Montréal, à l'âge de 86 ans.

AVIS.

On pourra s'abonner pour 3 mois pendant le temps de la session du Parlement fédéral qui commence le 10 février prochain. Notre correspondant parlementaire tiendra nos lecteurs au courant de tout ce qu'il y aura d'intéressant.

Sorel, le 10 janvier 1876.—lm.

Etat du Compte du Secrétaire-Trésorier de la Ville de Sorel, au 31 Décembre 1875, constatant la position financière de la Ville de Sorel, et le détail de ses opérations monétaires, à partir du 31 Décembre 1874.

AVOIR :		DÉBIT :	
A balance en caisse le 31 Déc. 1874.	\$423.98	Par Marché Principal	451.09
" Revenu provenant du Marché principal.....	\$2,187.45	" Marché à foins et à bois	218.37
" Revenu provenant du Marché à foins et à bois.....	710.10	" Loyers	37.50
" Revenu provenant du droit sur auberges et magasins licenciés et sur divers autres commerces.....	4,801.00	" Frais de Police	181.25
" Loyers.....	278.00	" Dépenses Incidentelles	472.45
" Amendes.....	184.80	" Dépenses de l'hôtel-de-Ville	1,291.73
" Billets.....	22,487.67	" Billets	26,914.11
" Intérêts et Recettes diverses....	44.51	" Escompte	668.66
" Taxes perçues durant l'année courante, savoir :		" Impressions et annonces	151.06
Sur Taxe pour 1875	857.12	" Département du Feu	878.14
" " " 1874	4,851.17	" Contrats et actes	7.50
" " " 1873	192.77	" Assurance	100.00
" " " 1872	14.93	" Intérêts	5,155.60
" " " 1871	1.54	" Frais d'évaluation	282.00
" " " 1870	0.68	" Frais de Pour-suites	256.46
Et sur Taxes de l'Eau pour 1876	5,723.56	" Eclairage des rues et bâtisses Municipales	108.37
" " " 1875	1,021.00	" Amélioration du Carré	98.27
" " " 1874	18.88	" Messageries Télégraphiques	2.01
A fonds d'amortissement.....	1,196.36	" Contribution au fonds de bâtisses et de jurés	48.00
	\$44,995.52	" Election Municipales	7.00
		" Voirie	691.47
		" Argent remboursé	3.92
		" Département de l'Eau	5,035.05
		" Compte d'Intérêt (1874) sur-chargé	38.26
		" Fonds d'amortissement	1,196.36
Balance.....	\$650.89		44,344.63
		Balance.....	650.89
			\$44,995.52

Le Tableau suivant fait voir l'Actif et le Passif de la dite Corporation, ce 31 Décembre 1875.

ACTIF :	PASSIF :
Balance en Caisse.....	\$ 650.89
Fonds d'Amortissement.....	1,196.36
Marché principal et terrain....	20,000.00
do à Foins et à Bois.....	2,400.00
Station de Pompes et terrain....	900.00
Pompes à Incendie et Accessoires.....	1,300.00
Boyaux et autres appareils du Département du Feu.....	1,400.00
Télégraphe d'Alarme.....	200.00
Coffre fort en métal (Safe) et Mobilier.....	1,500.00
Dû par des Contribuables pour arrérages de Cotisation :	
1875	4,974.31
1874	686.27
1873	721.98
1872	114.94
Autres arrérages depuis 1864 à 1871.....	991.03
Taxe de l'Eau à Sept. 1876.	2,734.44
Et arrérages.....	1,258.08
Valeur des Lots L et 73 appartenant à la Corporation....	5,000.00
Parts souscrites dans la Compagnie du Chemin à Lisses.	40,000.00
Terrain, quai, bâtisses et dépendances de l'Aqueduc....	54,000.00
Fanaux des Rues.....	300.00
Tuyaux, robinets, outils et matériel approprié au Département de l'Aqueduc....	800.00
	\$136,128.30

Hôtel-de-Ville, Sorel, 31 Décembre 1875.

JNO. GEO. CREBASSA, JNR.,

Ex. CRÉPEAU, } Auditeurs.
L. P. P. CARDIN, }

Secrétaire-Trésorier,

Bureau du Conseil Municipal du Comté d'Yamaska.

Je donne par les présentes avis public que les terres ou terrains ci-après mentionnés seront vendus par Encan public, à St. François du Lac, le premier Lundi du mois de Mars prochain, à Dix heures de l'avant-midi, au Palais de Justice, pour taxes et cotisations locales et scolaires dues, aux Municipalités des Paroisses St. François du Lac, St. Zéphirin de Courval, St. Bonaventure, St. David, Village St. Michel et St. Pie de Déguire, en le dit Comté d'Yamaska, sur les terres ou terrains ci-après mentionnés, à moins qu'ils ne soient payés, avec les frais, au moins deux jours avant le jour ci-dessus indiqué, savoir :

St. Zéphirin de Courval.

Propriétaires ou occupants	Lot ou partie de lots.	Rang.	Etendue en acres	Pardevant	Par derrière	D'un côté	D'autre côté	Montant dû.
Un inconnu,	partie 34	St. Michel	30	au chemin	ligne Seigneurial	Em. Côté	Abraham Faucher,	\$1.03
Un inconnu,	partie 34	St. Michel	40	"	"	V. Gladu,	Conrad Gill,	\$4.42
Cyprien Manseau,	partie 66	St. Michel	20	Rivière St. François,	Au domaine ou au mil.	"	M. E. Hart,	2.70
Charles Lafliche, absent,	P. 10	St. Pierre,	60	Au chemin,	Au domaine	Antoine Simonneau,	Veuve Pierre Mercuro,	2.16

Village St. Michel.

Route Ste. Catherine,	Toussaint Berthiaume,	A une rue,	Joseph Girard,	0.81
-----------------------	-----------------------	------------	----------------	------

Paroisse St. David.

Alexis Salois dit Caya,	5	Arthur	37 1/2	Pierre Brouillard,	David Salois dit Caya,	\$13.41
Alexis Salois dit Caya,	\$S.O. No. 6,	des Rameaux,	1.18 1/2	Edouard Lambert,	David Salois dit Caya,	\$5.33
Marguerite Chamberland, veuve de feu Benj. Mailly,	13 e 14	St. Cécile,	72 et 72 pieds plus ou moins	Michel Landry, père,	Benj. Thérien,	\$8.63
Louis Bourque absent,	part, 17 et 18	Village,	18	Route Ste. Cécile,	Charles Niquette,	\$2.27
Antoine Valois absent,			72 et 72 pieds plus ou moins	Michel Landry,	Olivier Cournoyer,	\$2.50

Paroisse St. Pie de Déguire.

Augustin Marcoux, inconnu,	St. Paul,	30	Au chemin,	11e. Rang,	Narcisse Desmarais,	Oly. Boisvert et autres	\$7.92
Moise Hamel inconnu,	13	22 1/2	Au chemin,	11e. Rang,	Augustin Dehaie,	Robert McDougall,	0.91
Un inconnu,	St. Paul,	30	"		12e. Rang,	L. H. Hamel,	\$12.77 1/2

Paroisse St. Bonaventure.

No.	Propriétaires	Rang	Lot ou partit de lot.	Superficie arpents	Montant dû
37	L. A. Sénécal Ecr.	10.	partie 1e.	124	\$2.55
36	"	"	" 1 et 2	120	2.32
35	"	"	" 2	116	2.22
34	"	"	" 2	115	2.43
33	"	"	" 2 et 3	113	2.20
32	"	"	" 3	111	2.20
31	"	"	" 3	107	2.15
30	"	"	" 3 et 4	104	2.12
"	"	40.	" 5	75	4.30
"	"	"	" 5	75	5.02
"	"	"	" 5	75	4.75
"	"	"	" 5 et 6	37 1/2	2.45
"	"	"	" 6	37 1/2	2.62
"	"	"	" 13	75	2.98
"	"	"	" 13	75	2.67
"	"	"	" 14	75	2.98
"	"	"	" 14	75	2.98
"	"	5	" 4	75	2.98
"	"	"	" 4	75	7.05
"	"	"	" 5	75	7.05
"	"	"	" 5	75	7.05
"	"	"	" 5 et 6	75	5.71
"	"	"	" 6	75	5.71
"	"	"	" 6	75	5.44
"	"	"	" 6 et 7	75	5.44
"	"	"	" 7	75	5.44
"	"	"	" 7	75	5.44
"	"	"	" 7	75	5.44
"	"	"	" 9	75	5.44
"	"	"	" 9	75	6.05
"	"	"	" 9	75	\$10.92
"	"	"	" 9 et 10	75	23.10
"	"	"	" 12	75	23.23
"	"	"	" 4	75	1.88
"	"	"	" 4	75	1.00
"	"	"	" 4	75	1.00
"	"	"	" 4 et 5	75	1.00
"	"	"	" 5	75	1.00
"	"	"	" 5	75	1.00
"	"	"	" 5 et 6	75	1.00
"	"	"	" 6	75	1.00
"	"	"	" 6	75	1.00
"	"	"	" 6	75	1.00
"	"	"	" 7	75	1.00
"	"	"	" 7	75	1.00
"	"	"	" 7 et 8	75	1.00
"	"	"	" 8	75	1.00
"	"	"	" 8	75	1.00
"	"	"	" 8 et 9	75	1.00
"	"	"	" 9	75	1.00
"	"	"	" 9	75	1.13
"	"	"	" 9 et 10	75	1.06
"	"	"	" 10	75	1.06
"	"	"	" 10 et 11	75	1.03
"	"	"	" 11	75	1.28
"	"	"	" 11 et 12	75	1.78
"	"	"	" 12	75	1.78
"	"	"	" 12	75	1.78
"	"	"	" 12	75	1.78
"	"	"	" 13	75	1.78
"	"	"	" 11	40	1.78
"	"	"	" 11	40	93
"	"	"	" 12	54	\$1.93
"	"	"	" 16	24 1/2	0.62
"	"	"	" 18	20	0.49
"	"	"	" 13	75	0.86
"	"	"	" 13	75	15.17
"	"	"	" 13	75	15.17
"	"	"	" 14	75	15.98
"	"	"	" 14	75	13.13
"	"	"	" 14	75	14.78
"	"	"	" 14	37 1/2	4.40
"	"	"	" 12 et 13	75	3.55
"	"	"	" 13	75	3.92
"	"	"	" 15	50	12.42
"	"	"	" 10 et 11	25	0.75
"	"	"	" 11	25	0.85
"	"	"	" 15	18 1/2	1.54
"	"	"	" 10	75	.72
"	"	"	" 10	75	.67
"	"	"	" 11	75	.67
"	"	"	" 16	70	.67
"	"	"	" 16	70	41.42
"	"	"	" 16	70	1.00

Paroisse St. François du Lac.

Héritiers	Stanislas Gill,	Islet,	Superficie acres,	George Comtois,	Inconnu,
Louis Gill, Occupant	"	"	5	Stanislas Gill,	"
Joseph Gill,	"	"	3	Jos. Gill,	\$0.95 1/2
Louis Cartier Lafrance,	"	"	2 1/2	Théoph. Desmarais,	"
Joseph Désautel,	"	"	5 1/2	"	0.48 1/2
Louis Pétrin,	"	"	5	Joseph Côté,	"
Veuve Frs. Pétrin,	"	"	5	"	0.95 1/2
Joseph Paulhus,	"	"	5	Antoine Joyale,	Jean Lalancette,
Paul Latraverse,	"	"	5	Louis Pétrin,	Veuve Frs. Pétrin,
Louis Bibeau,	"	"	5	Veuve Frs. Pétrin,	Joseph Paulhus,
James Armstrong,	"	"	20	Paul Latraverse,	Paul Latraverse,
Joseph Villard,	"	"	5	Joseph Paulhus,	Louis Bibeau,
Félix Parent,	"	"	5	Paul Latraverse,	Jos. Parenteau,
Lo is Cartier Goyette,	"	"	5	Joseph Parenteau,	JBte. Labonté,
Paul Lavallée,	"	"	5	Félix Parent,	JBte. Labonté,
François Lachapelle	"	"	1	Jos. Villard,	JBte. Labonté,
Ign. co Pétouquin	"	"	10	Félix Parent,	Louis Cartier Goyette,
Augustin Pétouquin	"	"	10	Paul Lavallée,	Paul Lavallée,
François Lachapelle	"	"	4	Frs. Lachapelle	Frs. Lachapelle,
François Salvaille	"	"	1	Augustin Pétouquin	Augustin Pétouquin
Noel Gauthier	"	"	1	Ignace Pétouquin	Frs. Lachapelle
Pierre Salvaille	"	"	6	Noel Gauthier	Jean Lalancette
Octave Sylvestre	"	"	1	Frs. Salvaille	Jean Lalancette
Noel Fourquin	"	"	9	Noel Fourquin	Octave Sylvestre
Joseph Letendre	"	"	34	Noel Fourquin	Jos. Letendre
Félix Brouillard	Pointe Nord Est	"	10	Noel Fourquin	Noel Gauthier
Régis Pélissier	Pointe Nord Est	"	4	Octave Sylvestre	P. Salvoye
Michel Danis fils	"	"	4	Noel Fourquin	"
Joseph Rousseau ou occupants	"	"	1	Régis Pélissier	"
JBte. Parenteau	"	"	1	Félix Brouillard	"
François Salois dit Caya ou occupants	"	"	2	Louis Caya	Jos. Parenteau
Joseph Hébert	"	"	2	M. Danis	Jos. Rousseau
Félix Brouillard	"	"	4	Jos. Rousseau	JBte. Parenteau
Pierre Brouillard	"	"	4	JBte. Parenteau	Frs. Salois
Michel Brouillard	"	"	4	Fa. Salois	Jacques Fourquin
JBte. Lebrun	"	"	3	Félix Brouillard	Jos. Joyal
Bonaventure Lebrun	"	"	3	Joseph Hébert	Joseph Joyal
Louis Brouillard	"	"	3	F. Brouillard	P. Brouillard
François Loizeau dit Cardin	"	"	3	P. Brouillard	Michel Brouillard
Héritiers Paulet Nicholas	Les chènes	"	15	JBte. Lebrun	Jos. Parenteau
Louis Pénin	Les chènes	"	1 1/2	B. Lebrun	B. Lebrun
Louis Girard	Chaine des poiriers	"	2	JBte. Lebrun	Louis Broillard
Michel Letendre	"	"	5	B. Lebrun	Jos. Léveillé
Joseph Laronde	"	"	5	Jos. Léveillé	Jos. Bergeron
	"	"	5	JBte. Maher	Louis Pénin
	"	"	5	Héritiers P. Nicholas	Israel Desaulais
	"	"	5	George Joyal	Michel Letendre
	"	"	5	Louis Girard	Jos. Desmarais
	"	"	5	Jos. Lachapelle	Jos. Desmarais

St. François du Lac, 3 janvier 1876.

C. H. COUTU,

S. S. O. O. Y.

VICK'S GUIDE

Ceci est un superbe journal paraissant tous les trois mois, magnifiquement illustré, et dont le premier numéro contient un échantillon frontispice coloré. Prix, seulement 25 cts. par an. Le premier numéro pour 1876 vient de paraître.

VICK'S FLOWER & VEGETABLE GARDEN, 35 cts; 65 cts, avec couverture en drap.

Adressez
JAMES VICK,
Rochester, N. Y.

30 décembre 1875.

SOCIÉTÉ MUTUELLE DE CONSTRUCTION DE SOREL.

Le tirage des appropriations.

No. 86, classe A.
No. 45 "C."

ainsi que la vente d'une appropriation dans chacune des classes A, B, C, aura lieu jeudi le 20ème jour de janvier courant à 7 heures P. M. au lieu ordinaire des séances. No. 72, Rue Augusta.

Par ordre
J. H. ROY,
asst. sec. trés.

Sorel, 10 janvier 1876.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de Richelieu.

Un terme on une session de la Cour du Banc de la Reine, tenant juridiction criminelle pour le district de Richelieu, sera tenu au Palais de Justice, en la ville de Sorel,
JEUDI, LE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER COURANT, À DIX HEURES DU MATIN.

Je donne en conséquence avis à tous ceux qui veulent agir contre les personnes détenues dans la Prison Communale de ce district, d'être là et alors présents pour agir contre eux en tant qu'il sera justifié, et je donne également avis à tous Juges de Paix, Commissaires, Constables et Officiers de Paix dans et pour le district susdit, de comparaître personnellement avec leurs indications et autres documents, pour faire ce qui dans leurs différents charges doit être, par eux fait.

P. GUYERONT,
SHERIFF.

Bureau du Sheriff,
Sorel, 10 janvier 1876.

GRAND ÉTOILE

MARCHANDISES SÈCHES

PROVENANT DES STOCKS DE BANQUEROUTE

Parmi lesquels il sera offert un magnifique lot de Tweeds et draps de première qualité.

L'ÉTOILE SE FERA

Mercredi,

LE 12 JANVIER COURANT,

Et commencera à dix heures du matin, dans l'ancien magasin de

FEUE MADAME FOY,

en face de l'Office de la Compagnie Union.

Le tout doit être vendu sans réserve.

Les marchands de la Campagne y trouveront leur affaire.

E. O'HIER & Co.,
ENCANTEURS.

Et marchands à commission,
No. 26, RUE AUGUSTA,

Sorel,
Sorel, 8 janvier 1876.—Gm.

CHÉMIN DE FER DU SUD-EST.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie du chemin de fer du Sud-Est sera tenue au bureau de la dite compagnie, dans la cité de Montréal, à une heure de l'après-midi, le dix-huitième jour de janvier courant, aux fins de prendre en considération une résolution des directeurs de la dite compagnie relative au subside de \$2,500 par mille accordé à la dite compagnie pour cette partie de leur chemin ci-devant connue comme chemin de fer des comtés de Richelieu, Drummond et Arthabaska, pour l'embranchement d'Arthabaska (Grand Tronc) et toute cette partie du dit chemin à l'est de Drummondville, et appliquant le dit subside sur la ligne du dit chemin de fer du Sud-Est de Sorel à Sutton Junction via Acton et Waterloo, selon les termes de l'Acte de la Législature de la Province de Québec, passé à la dernière session de la dite Législature en ce sens, et d'approuver ou de désapprouver la dite résolution.

(Par ordre.)

E. L. CHANDLER,
Secrétaire-Trésorier du
Chemin de Fer du Sud-Est.

Montréal, 3 janvier 1876.

A vendre.

Formules pour avocats, notaires, marchands greffiers, etc., à la Librairie de La Gazette.

Sorel, 4 mai 1875.

TAPISSERIE.

Un magnifique assortiment de

TAPISSERIE

à vendre à la Librairie de La Gazette de Sorel.

Il y en a depuis 5 cts. jusqu'à 75 cts.

Sorel, 20 Mars 1875.

J. A. E. GENEVEUX.

ET

AGENT COLLECTEUR

Bureau à Berthier (Ville).

22 février 1868.—lan.

LA COMPAGNIE.

d'Assurance "Royale Canadienne."

MONTREAL, LE 3 JANVIER 1876.

AVIS.

En conséquence de la résignation de M. S. LaPalme, comme agent de la Compagnie d'Assurance "Royale Canadienne", James Morgan, Eer, a été nommé et est à présent le seul agent autorisé de la Compagnie pour la ville de Sorel et le voisinage pour faire les affaires d'assurance sur le feu de la dite Compagnie, et pour collecter toutes sommes pouvant être dues à la Compagnie, provenant de la gestion du dernier agent.

Par ordre,
ARTHUR GAGNON,
Secrétaire-Trésorier.

Sorel, 8 Janvier 1876.—lan.

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

PROVINCE DE QUÉBEC, } Cour Supérieure.
District de Richelieu.

Dans l'affaire de CHARLES DESROSIERS,

FAILLI.

Le neuvième jour de février prochain, le sousigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

CHARLES DESROSIERS,
Par MATHEU GAGNON,
Ses procureurs ad litem.

Sorel, 4 janvier 1875.—lan.

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

PAUL DENIS,

Demandeur.

vs.

JOSEPH O. GRENON, commerçant de la ville de Berthier, district de Richelieu,

Défendeur.

Un bref de saisie-arrest a été émané en cette cause, et, sur signification de ce bref de saisie-arrest, le failli m'a fait cession de ses biens.

Les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau no. 8, rue Georges, en la ville de Sorel, le dix-huit de janvier mil huit cent soixante et seize, à dix heures de l'avant-midi, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un syndic s'ils le jugent à propos.

A. E. BRASSARD,
Syndic Officiel.

Sorel, ce 18 Dec. 1875.

STAGE-ENTRE MONTREAL, SOREL, BERTHIER ET LA RIVIERE DU LOUP.

Les voitures partiront de l'Hotel du Peuple, 183, Rue des Commissaires, Montréal, pour Sorel et Berthier, tous les jours, Dimanche excepté, à 9 heures A. M. et partiront de l'Hotel Piché, à Sorel et de l'Hotel Guillette à Berthier, tous les jours à 7 heures A. M. le Lundi excepté. Une autre voiture transportera les passagers de Berthier à la Rivière du Loup tous les Mardis, Jendis et Samedis à l'arrivée du Stage de Montréal à Berthier et partir de la Rivière du Loup pour Montréal tous les Lundis, Mercredis et Vendredis.

Prix du passage de Sorel à Montréal ou Berthier..... \$1.50

Ceux qui prendront leurs tickets aller et retour ne paieront \$2.50.

De Montréal à la Rivière du Loup aller ou revenir..... \$3.00

DANIEL MURRAY,
PROPRIÉTAIRE.

Sorel, 15 Dec. 1875.

AVIS

Est par le présent donné qu'une assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie du Chemin de Fer de Montréal, Port-Land et Boston sera tenue au bureau de la compagnie, à Montréal, mercredi, le (10) dixième jour de janvier prochain, 1876, à onze heures A. M., pour l'élection des officiers pour l'année suivante, et pour la transaction des autres affaires.

S. A. SMITH, M. D.,
Secrétaire et trésorier.

Montréal, 7 décembre 1875.

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

Dans l'affaire de A. EMILE ROBILARD, marchand, de la paroisse de St. Ours, dans le district de Richelieu,

FAILLI.

Le failli m'a fait une cession de ses biens et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, situé Rue Georges, No. 8, dans la ville de Sorel, le dix-septième jour de janvier mil huit cent soixante et seize à onze heures de l'avant-midi, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un syndic s'ils le jugent à propos.

A. E. BRASSARD,
Syndic officiel.

Pour le District de Richelieu.

Sorel, 27 nov. 1875.

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

L. JOS. LAJOIE, es-qualité,

Demandeur.

OLIVIER HOUDÉ, commerçant, de la paroisse de St. David, dans le district de Richelieu,

Défendeur.

Un bref de saisie-arrest a été émané dans cette cause, et, sur signification de ce bref de saisie-arrest, le failli m'a fait une cession de ses biens. Les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau no. 8, rue Georges, en la ville de Sorel, le dix-septième jour de janvier mil huit cent soixante et seize, à dix heures de l'avant-midi, afin de recevoir un état de ses affaires, et de nommer un syndic, s'ils le jugent à propos.

A. E. BRASSARD,
Syndic officiel.

Sorel, le 13 Dec. 1875.

LES COURS

De l'Ecole des Beaux Arts

sont ouverts au Collège de cette ville, tous les lundis, mercredis et vendredis, à 7 heures P. M. Ceux qui désirent suivre ces cours, qui sont gratuits, voudront se rendre dès le commencement afin de profiter des premières leçons qui sont données.

Sorel, 15 déc. 1875.—lan.

MODE D'HIVER

POUR

1875.

Place du MARCHÉ
SOREL

Le sousigné fournira aux personnes qui le désireront, tous les draps, etc., à meilleur marché que dans tout autre magasin.

A. BOUCHER,
MARCHAND-TAILLEUR.

Sorel, 26 octobre 1872.—lan.

ENSEIGNE
DU
Cadenas d'Or.

Ferronnerie,
Coutellerie,
Articles Electro-plaques,
Carniches et rouleaux pour fenêtres,
Baguettes de cadres et d'escaliers,
Couchettes en fer battu,
Poêles de cuisine et de passage,
à bois et à charbon.

Aussi agent du célèbre *Sapolo* pour nettoyer les cuivres, ferblanterie, les vitres, ôter les taches de sur le marbre, etc., etc.

L. J. A. SURVEYER,
534, RUE CRAIG.

Montréal, 26 juillet 1872.—lan.

FORGE

AUGUSTIN PORTELANCE,
Rue Charlotte—SOREL.

Le soussigné se procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix modérés et à des conditions libérales, ainsi que du charbon de forge de première qualité, du fer de toutes espèces et de l'acier.

On trouvera aussi des roues de voitures de plusieurs proportions.

Ferrures pour bricoles à vapeur, Moulins, etc., et tout ce qui est nécessaire aux bâtiments, et en général toutes espèces d'ouvrages en fer garantis être de la meilleure qualité possible; réparation de machines et travail neuils.

Il se flatte de pouvoir mériter une large part du patronage public.

Augustin Portelance.

Sorel, 15 Octobre 1872.—lan.

ELZEAR DROLET,

CARROSSIER.

Informé le public en général qu'il est devenu propriétaire de l'ancien établissement de M. Hubert Drolet, et qu'il aura constamment en vente un grand nombre de

VOITURES D'HIVER ET D'ÉTÉ.

faites avec toute l'élégance voulue et d'après les modèles les plus recherchés.

DE PLUS.

Il est prêt à faire toutes espèces de voitures sur commande suivant le goût des gens.

Il ose compter sur un encouragement libéral la part de tout le public, et il espère que les anciennes pratiques de M. Hubert Drolet lui continueront leur patronage. Ses prix seront modérés, et ses conditions faciles.

Ainsi, que tous ceux qui ont besoin de

BELLES ET BONNES VOITURES,

s'empresont de visiter l'établissement de

ELZEAR DROLET,

RUE CHARLOTTE, SOREL.

Sorel 10 juillet 1872.—lan

MAGASIN DE PEINTURE

HUILES, Etc., Etc.

Le soussigné, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement de

Peintures, Huiles,
Vernis, Verres à Vitres,
Glaces de Miroirs,
Teintures, Coal Tar,
Ciment,

Platre pour la terre, Lampes,
Cheminées de Lampes,
MONTREAL

359, RUE ST. PAUL

Près de la Rue St. Vincent,

A l'Enseigne de la Lampe, du Baril de Peinture et du Pinceau, etc.

Sollicite de nouveau à faire une visite à son établissement et voir les différentes Peintures, etc., qu'il reçoit actuellement des bâtiments venant d'outre-mer et dont il dispose à très bas prix.

LETOURNEUX.

28 Juillet 1872.—lan

LIFE ASSOCIATION OF SCOTLAND.

ETABLIE EN 1838.

BUREAU PRINCIPAL POUR LE CANADA,
99, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Cette association offre à ceux qui ont l'intention de s'assurer les avantages d'une stabilité irréfutable et d'une administration soignée. Placements de première classe seulement. Polices sujettes à aucune erreur.

Fonds placés..... \$9,201,674

Reclamations payées au-dessus de..... 11,000,000

Revenu annuel..... 1,841,165

Polices en force..... 43,350,500

Richd. Bull, Secrétaire.—D. Murray, Inspecteur,
W. H. Chapdelaine, N. P., agent à Sorel,
L. Tranchemontagne, " Barthier,
M. O'Leir, " St. Gabriel
J. Cooke, " Drum-
mondville.

Vin de Quinine de Campbell

TEL QUE PREPARE PAR

KENNETH CAMPBELL & CIE.

Ce VIN de QUININE est un Tonic fortifiant, agréable et stimulant, possédant toutes les vertus bien connues de la Quinine, combinées judicieusement avec les propriétés médicinales d'un bon Vin Sherry et de plusieurs Toniques Aromatiques. C'est un spécifique ou remède excellent pour

La Débilité Générale, La Perte d'Appétit, L'Indigestion, Douleurs Miasmatiques, Fièvres Typhoïdes et autres accès de Fièvre, Et pour toutes les maladies et conditions du système où il est nécessaire d'employer un Tonic fébrile et antipériodique. Le Vin de Quinine a reçu l'approbation et est recommandé et prescrit par six des plus célèbres médecins de Montréal à qui il a été soumis.

20 Novembre 1875.

BE LLE

Propriété à Vendre

ROXTON FALLS, P. Q.

Le soussigné offre en vente une magnifique propriété, située à environ trois milles du florissant village de Roxton Falls. Le chemin de fer "Drummond & Arthabaska," maintenant en voie de construction, doit passer près de la propriété. Un moulin à scie, deux maisons et dépendances sont dessus construits. Le terrain comprend trente arpents en superficie, dont une partie est défrichée, et le reste en bois debout. Il y a dans le moulin une magnifique scie ronde, et une machine à barder de la célèbre manufacture Fréchet, toutes deux presque neuves, n'ayant été posées que récemment.

Pour les conditions, qui seront très-libérales, s'adresser au soussigné, ou à M. G. Gendreau, Hôtel Union, Roxton Falls.

LOUIS GENDREAU,
Sherbrooke

21 octobre, 1875.—jan

AU MAGASIN

DE

M. CYRILLE MONGEON

—o—

Vu la crise que nous traversons, le soussigné cèderait le reste de son stock à 15 par 100 à meilleur marché que les prix ordinaires. Les personnes qui ont des complètes à faire devront profiter de ce grand avantage.

Il vient de recevoir son assortiment de Marchandises des premières maisons Anglaises, et il attire l'attention sur les effets suivants:

50 Pièces BRAVER noir et couleurs assorties.

100 do DRAP, Pilot, \$1.00, \$1.50 et \$2.00

500 do TWEEDS Canadiens et Anglais, 60 80 cts. \$1.50

100 do Flanelles à chemise, couleur assortie, 25 et 50 cts.

50 do de drap, Canadienne, 20 et 30 cts.

2 do d'INDIENNE de 8 et 12 cts.

2 Bales de COTON d'Hochelega, de 6, 7, 8 et 10 cts.

4,000 HABILLEMENTS d'hommes, \$6, \$8 et \$10.

Et une foule d'autres articles trop longs à énumérer.

Aussi, ceux qui voudront s'acheter des HABITS et qui n'en trouveraient pas de prêts parmi ceux du Magasin, n'auront qu'à laisser leurs ordres et mesure, et tout sera promptement exécuté.

ALLEZ VOIR

M. CYRILLE MONGEON,

EN FACE DE LA PORTE CENTRALE DU MARCHÉ.

SOREL.

Sor 1, 26 octobre 1875.—3m.

MEILLEUR & CIE.

—o—

ONT TRANSPORTE LEUR MAGASIN AU

No. 652, RUE CRAIG,

(Près de la Rue Bleury)

OU ILS AURONT UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

Poêles, Fournauses, Couchettes de Fer,

SOMMIERS A RESSORTS, MATELAS,

Réfrigérateurs et Coffres à la glace,

Machines à Laver et à Tordre le

Linge,

Et un assortiment général d'Ustensiles de Ménage.

AUSI:

Jets d'eau de toutes grandeurs et qualités.

C'est notre maison qui a fourni et posé la plupart des jets d'eau à Montréal.

Montréal, 1er juin 1875.

A Louer.

Plusieurs bons logements à louer. S'adresser au soussigné,

CYRILLE LABELLE.

Sorel 30 août 1874.

octobre 1874.—lan. 24

RELIURE, RELIURE!